

SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du Vendredi 30 juin 2023

La matinée a été consacrée à l'examen des dossiers suivants : Examen du Compte administratif 2022, Examen de la Décision budgétaire modificative n°1 (DM1), Convention pluriannuelle 2023-2028 de partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Gard, Motion portant sur la « Politique de la ville ».

Publié le 30/06/2023 - Mis à jour le 17/09/2024

La matinée a été consacrée à l'examen des dossiers suivants :

- Examen du Compte administratif 2022
- Examen de <u>la Décision budgétaire modificative n°1 (DM1)</u>
- Convention pluriannuelle 2023-2028 de partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Gard
- Motion portant sur la « Politique de la ville »



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00
- Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

 $2\ rue\ Guillemette - 30044\ Nîmes\ Cedex\ 9$

<u>04 66 76 76 76</u>